



**Procès verbal de la réunion
du Conseil d'École du jeudi 24 mars 2016
Jean Macé – Grenoble**

Présents:

Enseignants de l'école:

Mme Rival Christina Directrice (CM1-CM2)
Mme Berger Marion (PS)
Mme Anglaret Elise (MS-GS)
Mme Clisson Anne (CE2-CM1)
Mme Tixier Catherine (MS-GS)
Mme Céline Duret TRS (PS-MS MS-GS)
M. Degiorgi Jean-Marc (CP)
Mme Bert Alexandra (CE1)
Mme Engelmann Petra (CE2-CM2)

Municipalité :

M. Wiart Jacques

Union de quartier :

Mme Lauriot Ivka
Mme Grillot Monique

MJC Parmentier

Mme Pinault Marion

Parents d'élèves titulaires:

M. Danjean Vincent
Mme Djemili Meherzia
Mme Gagliardini Sophie
Mme Vallenari Audrey
Mme Zimmerman Claire

Excusés :

Parents d'élèves titulaires:

Mme Emadali Anouk
Mme Baklouti Lilia

Parents d'élèves suppléants:

Mme Alverhne Julie
Mme Boudries Sophie

Education Nationale :

Mme Manin-Marzo Annick (Inspectrice de l'Education Nationale)

Ordre du jour :

- L'évolution des effectifs et les perspectives pour la rentrée 2016-2017
- Le point sur la nouvelle école
- Les projets de classe et d'école
- Convention d'utilisation des locaux par la MJC Parmentier
- Réflexion autour d'un moment festif en fin d'année

1. L'évolution des effectifs et les perspectives pour la rentrée 2016-2017

A ce jour, 179 élèves inscrits sont répartis comme suit :

Classe	Effectifs	Répartition par cours	
PS		PS	26
PS-MS		PS	5
		MS	21
MS-GS		MS	6
		GS	21
CP		CP	21
CE1		CE1	27
CE2-CM2		CE2	20
		CM2	5
CM1-CM2		CM1	19
		CM2	8

Il y a 79 élèves en maternelle et 100 élèves en élémentaire.

Perspectives pour la rentrée 2016-2017

Ces perspectives prennent en compte les remontées pédagogiques, incluant les élèves de Claude Bernard en CP ainsi que les élèves ayant fait l'objet d'une inscription auprès de la ville de Grenoble à ce jour. Il est important de noter que l'effectif des PS connaîtra probablement une hausse significative.

Classe	Effectifs
PS	23
MS	31
GS	27
CP	$21 + 5 + 2 = 28$
CE1	21
CE2	27
CM1	20
CM2	19

Les parents d'élèves regrettent que l'inspection académique semble ne pas vouloir anticiper l'évolution des effectifs de cette école. Avec l'effectif encore incomplet des PS, et sans prendre en compte du tout la livraison dans les prochains mois des nouveaux immeubles d'habitation du périmètre scolaire de cette école, on atteint déjà une prévision de 28 élèves par classe. Une décision d'ouverture de classe avant la fin de l'année permettrait une rentrée dans de bien meilleures conditions (répartition et préparation des classes dans de bonnes conditions pour l'équipe enseignante, non perturbation des enfants le premier mois de la rentrée avec des conditions initiales insupportables puis modification profonde de l'organisation des classes, etc.) Les parents d'élèves souhaitent vivement que l'inspection académique considère une notification

d'ouverture de classe avant la fin de cette année scolaire pour une ouverture dès le premier jour de la rentrée.

2. Le point sur la nouvelle école

Les travaux de dépollution sur le site ont commencé le 14 mars. En amont, le défrichage de la zone a été réalisé.

Les familles pourront suivre l'avancement des travaux sur le site web de l'école qui verra la publication d'articles écrits par les élèves.

Après lecture du courrier de M. MALBET (Annexe 1) et de M. LAURIOT (Annexe 2) le conseil d'école prend note du nom de la nouvelle école et regrette d'avoir appris cette décision de M. le Maire par voie de presse sans la concertation initialement prévue.

Le Conseil d'Ecole se permet de remarquer que le nom de la rue de l'école (Mélinée et Missak MANOUCHIAN) est encore en référence à la seconde guerre mondiale.

En attendant la livraison de l'école, les travaux de rénovation de l'école dite Maimonide débuteront le 11 avril 2016 et se termineront le 31 mai 2016. Ainsi, l'école disposera de deux nouvelles salles de classe, de deux nouvelles salles d'activité et d'une salle de projection.

En remplacement du terrain de sport de la rue Hareux, la ville construit un city stade auquel l'école pourra accéder très prochainement.

3. Les projets de classe et d'école

École :

- Le carnaval : Les enfants se sont déguisés le vendredi 12 février après-midi et ont défilé devant les différentes classes de l'école.

- L'ensemble des classes de l'école (sauf les PS, annulé pour cause de grève) a pu bénéficier de parcours au musée de peinture de Grenoble. Ces ateliers sont proposés par la Ville de Grenoble. Une trace est conservée dans le classeur de pratique artistique et culturelle ainsi que sur le site web de l'école.

- Le 100^{ème} jour : Le mardi 1^{er} mars, les élèves de PS et de MS ont assisté à un spectacle vivant à la Comédie de Grenoble. Les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 ont réalisé des constructions en Kapla après avoir travaillé autour du nombre 100. Les parents d'élèves présents à 16h ont pu admirer ces magnifiques œuvres. Quant aux élèves de CM1-CM2, ils ont écrit 100 devinettes qui seront présentées dans la cour à l'occasion de la fête de l'école et sur le site web de l'école.

- Comme nous l'avions évoqué lors du précédent conseil d'école, le projet d'école s'intéresse à l'acquisition d'une culture commune autour des contes. Ainsi, chaque classe travaille autour de contes traditionnels ou étiologiques.

Les classes :

Maternelle :

- Les trois classes de maternelle se sont rendues à la Maison des Collines deux jours durant l'hiver. Elles s'y rendront à nouveau deux jours au printemps.

- Un travail d'éducation artistique à travers une chorale est réalisé tous les mercredis matin. Il donnera lieu à un petit spectacle dont la date reste à déterminer.

Élémentaire :

- Les contes : Un travail est également réalisé en collaboration avec Francisca BUSTARRET, musicienne intervenante et Jennifer ANDERSON, conteuse de la compagnie Ithérée. Il a pour objectif 1) d'apprendre aux élèves à créer des contes étiologiques, 2) à les conter et 3) de mettre en musique certains contes.

- Trois sorties dans les espaces naturels sensibles (ENS) seront réalisées de fin mars à juin.

4. Convention d'utilisation des locaux par la MJC Parmentier

Mme RIVAL rappelle les conditions d'utilisation des locaux par la MJC Parmentier et soumet au vote la convention qui est adoptée à l'unanimité.

5. Réflexion autour d'un moment festif en fin d'année

Un moment festif se déroulera le vendredi 3 juin à partir de 18h00. L'équipe enseignante se charge de la gestion et de l'organisation de la nourriture et des boissons ainsi que des stands maquillage et pêche à la ligne qui seront payants.

Des stands de jeux gratuits seront proposés aux enfants. Les enseignants se proposent de mettre à disposition le matériel nécessaire aux stands de jeux. Leur gestion est laissée à la charge des parents d'élèves.

Les secrétaires de séance
Anne CLISSON

Vincent DANJEAN

La Directrice
Christina RIVAL



Grenoble, le 14 MARS 2016

FABIEN MALBET
ADJOINT AU MAIRE
ÉCOLE
PATRIMOINE SCOLAIRE

Madame Christina RIVAL
Directrice Ecole Jean Macé

Madame Marie-France GRELLIER
Directrice Ecole Claude Bernard

Réf : FM/CLM 2016/11

Objet : nom nouvelle école

Mesdames les directrices,

Vous êtes directement concernées par la construction de la nouvelle école du site de la rue Hareux. Ces derniers dix-huit mois, les services de la ville ont travaillé avec la communauté éducative de vos écoles incluant les enseignants, les parents d'élèves, les agents de la ville et les associations de quartier pour proposer des modifications au projet proposé par le maître d'œuvre. Le résultat de cette concertation a été présenté lors de la réunion du 2 février avant que les travaux ne démarrent.

Concernant le choix du nom de l'école, il était prévu initialement d'associer les élèves et la communauté éducative. Cependant suite au décès de Madame Simone Lagrange, figure historique de Grenoble, déportée et résistante, qui a porté la mémoire de ce qui s'est passé jusque dans les écoles, les collèges et les lycées, le Maire de Grenoble a déclaré lors du conseil municipal du 29 février qu'il souhaitait proposer son nom pour baptiser la nouvelle école du site Hareux.

Avant de soumettre le nom de Simone Lagrange au comité d'attribution des noms, le Maire m'a chargé de récolter l'avis de vos conseils d'école. Je vous sollicite par conséquent de façon à ce que vous puissiez évoquer cette proposition lors du deuxième conseil d'école afin de recueillir l'avis de la communauté éducative sur la proposition du Maire de baptiser la nouvelle école l'école Simone Lagrange.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les directrices, l'expression de mes salutations les meilleures.


Fabien MALBET

Bonjour,

Comme vous le savez, le Maire nous a proposé, lors de l'AG décembre 2014, de faire choisir, le nom de l'école neuve de la rue Hareux (ouverture en 2018) par les parents et les habitants. Finalement, de manière inopinée et précipitée, il a annoncé en Conseil Municipal que le nom de Simone Lagrange serait donné à cette école.

Ce nom de Simone Lagrange, en soi, n'est pas critiquable. C'est une grande dame, déportée à Auschwitz à treize ans, puis témoin capital du procès de Klaus Barbie, qui au cours d'une vie exemplaire a montré son courage et qui a inlassablement porté dans les écoles un message de mémoire et de paix.

Ce qui est critiquable, par contre, c'est la précipitation inutile et contraire aux promesses données qui a présidé à cette décision. De plus, Sonia Yassia m'avait appelé la veille du Conseil Municipal pour m'indiquer ce souhait du Maire, et j'avais insisté sur la nécessité de consultation préalable des parents et habitants avant toute traduction officielle de ce choix. Cela n'a pas été fait, et au contraire, et surtout le maire et ses adjoints ont largement communiqué sur ce nom, puisque désormais les documents municipaux dont, en particulier, les communiqués de presse sont réalisés à ce nom, avec, par-ci par-là, une note de bas de page rappelant que les habitants seraient consultés. Pour se raccrocher aux branches, le Maire, qui aurait pu le faire lui-même puisque la promesse venait directement de lui, a demandé à Sonia Yassia, simple élue de secteur, de nous proposer, à retardement, de nous prononcer sur le choix du nom par une question fermée (êtes-vous d'accord pour le nom choisi par la municipalité ?) au lieu d'une question ouverte (quel nom souhaitez-vous ?).

Je vous propose deux manières de répondre au courrier de Madame Yassia :

1 - nous refusons de répondre à cette question oui/non qui est un simulacre de concertation dont nous ne voulons pas être acteurs.

2 - proposer aux habitants une réelle concertation (quel nom voulez-vous donner à cette école ?), en deux ou trois tours de vote, avec ou non, des propositions de noms largement aussi légitimes que celui de Simone Lagrange,

comme par exemple, Jenny d'Héricourt (1809-1875), fondatrice de la Société pour l'Emancipation des femmes (1848), Elisa Lemonnier (1805-1865) qui crée les premières écoles professionnelles pour jeunes filles (1862), Julie-Victoire Daubié (1824-1874) première française à pouvoir présenter au baccalauréat et l'obtenir (en 1861, à 37 ans), Madeleine Brès (1842-1921) première française à obtenir le diplôme de docteur en médecine (en 1875), Simone Adolphine Weil (1909-1943) Philosophe française, auteure, entre autres, de Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale,

ou

Malala Yousafzai, pakistanaise, prix Nobel de la paix 2014 qui se bat pour que partout dans le monde les jeunes filles aient accès à l'éducation

ou encore,

Olympe de Gouges (1748- guillotinée en 1793) qui publie en 1791 la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, Théroigne de Méricourt (1762-1817) qui participa à la prise de la Bastille, et reçut en récompense une épée par l'Assemblée Nationale, Claire Lacombe (1765- >1798) qui organisa la marche sur Versailles qui finit par ramener Louis XVI dans la capitale, Pauline Léon (1768-1838) qui créa avec Claire Lacombe le club des citoyennes républicaines révolutionnaires, Manon Rolland (1754-guillotinée en 1793), figure de la révolution, guillotinée non sans avoir dit : « o liberté que de crimes commis en ton nom »

et bien sur

Marie Curie, Simone Veil, Lucie Aubrac, déjà largement honorées,... et Simone Lagrange

Cordialement

Alain Lauriot